

Newsletter – Mai 2023



Abidjan, 5 mai 2023 - Adama Coulibaly, Ministre de l'Economie et des Finances et Francesca di Mauro, Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, ont signé trois conventions de financement pour un montant total de 37.3 M€

A la une d'aujourd'hui...

1. **Le Conseil d'administration du FMI approuve une facilité élargie de crédit de 3.5 Mds\$**
2. **L'agence de notation S&P confirme la notation du crédit ivoirien à BB-/B perspective stable**
3. **La production ivoirienne d'hydrocarbures a connu une hausse de 6% en 2022**
4. **L'Union européenne signe 3 conventions de financement d'un montant total 37.3 M€ en faveur de la Côte d'Ivoire**
5. **La Côte d'Ivoire poursuit ses actions en faveur de l'amélioration de l'assainissement, avec un taux national d'accès à l'assainissement passé de 22% en 2011 à 56% en 2021**
6. **La Côte d'Ivoire se dote d'un observatoire national du riz et d'une école d'agriculture numérique afin de stimuler la production agricole locale**

1. Le Conseil d'administration du FMI approuve une facilité élargie de crédit de 3.5 Mds\$

Le Conseil d'administration du FMI approuve des accords de 40 mois au titre du mécanisme élargi de crédit pour la Côte d'Ivoire (environ 3.5Mds\$). Ce programme vise à soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, par la mise en œuvre du Plan national de développement 2021-2025. Le programme permettra également à la Côte d'Ivoire d'augmenter sa contribution aux réserves en devises régionales.

La mobilisation des recettes intérieures figure parmi les axes essentiels du programme. La visée centrale étant de préserver la viabilité des finances publiques et de la dette, par l'amélioration de l'efficacité des dépenses, permettant de financer les besoins d'investissement et les dépenses essentielles en matière de santé et d'éducation afin de permettre une transformation économique plus profonde.

A cet effet, les réformes structurelles prévues devraient également améliorer le climat des affaires, catalyser les investissements du secteur privé et accroître l'inclusion financière. Ces acquis favoriseront les conditions nécessaires pour une croissance inclusive, tout en renforçant la gouvernance et les investissements dans le capital humain, en particulier chez les jeunes et les femmes.

2. L'agence de notation S&P confirme la notation du crédit ivoirien à BB-/B perspective stable

A sa revue de notation 2023, l'agence de notation a souligné les bonnes performances de la Côte d'Ivoire en 2022. La croissance du PIB réel, estimée à 6.7%, est restée forte l'année dernière malgré les défis posés par la guerre entre la Russie et l'Ukraine. En particulier, la construction (+18,2 %), l'énergie (+20,3 %), l'exploitation minière (+10,8 %) et l'extraction pétrolière (+10 %) ont fortement contribué à la croissance de l'économie ivoirienne

Les projections de l'agence de notation soulignent la robustesse des performances économiques de la Côte d'Ivoire au cours de la période 2023-2026, prévoyant une croissance du PIB réel de 6.5% en moyenne sur la période. Cette croissance devrait être soutenue par d'importants investissements dans les infrastructures, une augmentation de la production pétrolière et minière. S&P appuie également sa décision sur le bon accès du pays aux financements concessionnels, grâce aux relations solides entretenues avec les bailleurs de fonds (notamment le FMI).

3. La production ivoirienne d'hydrocarbures a connu une hausse de 6% en 2022

Le 4 mai 2023, le Gouvernement a fait savoir qu'en 2022, la production de pétrole brut a enregistré une progression annuelle de 6% grâce à la mise en production de nouveaux puits sur le bloc CI-27.

Par ailleurs, la production de gaz naturel connaît une hausse de 7.8%, à la suite de la mise en production de nouveaux puits et à l'augmentation de la demande en gaz. Les productions de pétrole brut et gaz naturel pour l'année ont été estimées à 9.3M de barils et à 90.3 M BTU. Ainsi, la valorisation de la part de l'Etat de pétrole brut et gaz naturel s'établit à 295.2 M\$, en hausse de 110% par rapport à 2021.

4. L'Union européenne signe 3 conventions de financement de 37.3 M€ en faveur de la Côte d'Ivoire

Le vendredi 5 mai 2023, l'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, Francesca Di Mauro et le Ministre de l'Economie et des Finances ivoirien, Adama Coulibaly, ont procédé à la signature de trois conventions de financement d'un montant total de 37.3 M€. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du Programme Indicatif Multi annuel (PIM) 2021-2027 entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne.

Ces conventions concernent les domaines prioritaires dont le développement du capital humain ; la croissance inclusive et durable puis l'Etat de droit, la démocratie, la paix et la stabilité.

La première convention, d'un montant de 20.6 M€, vise à appuyer les efforts du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. La seconde convention de 12.7 M€ vise à soutenir le développement de la responsabilité sociale des entreprises et à améliorer l'employabilité des jeunes dans le secteur du numérique. La dernière convention de 4M€ se place en appui des initiatives du monde associatif en Côte d'Ivoire, dans une optique de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC).

5. La Côte d'Ivoire poursuit ses actions en faveur de l'amélioration de l'assainissement, avec un taux national d'accès à l'assainissement passé de 22% en 2011 à 56% en 2021

Ce 16 mai 2023, à l'occasion d'une conférence au Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), le directeur du Suivi de l'Exploitation et de la Qualité à l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD), Konan Ahou, a mis en exergue le fait que le taux national d'accès à l'assainissement est passé de 22% en 2011 à 56% en 2021. Selon Konan Ahou, de 2013 à 2022, ce sont des investissements de 81.5 Mds de FCFA qui ont été consentis pour la réalisation de ces travaux d'assainissement et de drainage à Abidjan et dans 20 villes de l'intérieur du pays.

L'État prévoit à l'horizon 2030, un investissement de 550 Mds de FCFA dans les ouvrages d'assainissement.

6. La Côte d'Ivoire se dote d'un observatoire national du riz et d'une école d'agriculture numérique afin de stimuler la production agricole locale

L'assemblée générale constitutive de l'Observatoire National du riz - Côte d'Ivoire (ONRiz-CI) s'est tenue le 9 mai 2023 et a pour vocation de servir un cadre permanent de coordination des interventions des acteurs majeurs (Gouvernement, secteur privé, partenaires techniques et financiers) de la filière riz en Côte d'Ivoire. Selon le Directeur général de la promotion de la riziculture, la Côte d'Ivoire importe aujourd'hui environ 1.5Mt de riz par an, soit la moitié de la consommation.

En outre, le 10 mai 2023, à l'occasion d'une rencontre entre l'équipe dirigeante de l'Institut National Polytechnique Felix Houphouët-Boigny (INPHB) et les représentants du groupe d'engrais marocain OCP, a été évoqué le projet d'une école d'agriculture numérique AGRITECH-digital. Cette école résulte du partenariat entre la Côte d'Ivoire et OCP signé en mars 2023 et a pour objectif d'accélérer la transformation agricole en Côte d'Ivoire. Elle verra le jour en 2024 et sera adossée à une ferme digitale pour compléter la formation sur les nouvelles technologies au service de l'agriculture.

Programme d'émissions de titres publics sur le marché UMOA

Liste des émissions réalisées sur le marché UMOA – mai 2023

Instrument	Date	Amount raised (M CFAF)	Subscription rate (%) ¹	Maturity (mois)	Coupon (%) ²	Rate (%) ³
BAT	02/05/2023	33,000	193%	3M	n.a.	6.00%
BAT		3,491		3M	n.a.	6.01%
BAT	10/05/2023	31,935	146%	6M	n.a.	6.55%
BAT		15,654		12M	n.a.	6.87%
OAT		25,920		36M	6.00%	7.21%
BAT		47,000		3M	n.a.	6.09%
BAT	16/05/2023	5,500	105%	12M	n.a.	6.85%
OAT		15,822		36M	5.50%	7.28%
BAT		24,500		6M	n.a.	6.55%
BAT	30/05/2023	29,240	102%	12M	n.a.	7.05%
OAT		5,703		36M	5.50%	7.26%
TOTAL BAT 2023		851,850				
TOTAL OAT 2023		95,164				
TOTAL 2023		947,014				

1. Taux de souscription = montant soumis / montant visé 2. Les BAT sont émis par adjudication à taux multiples et présentent des intérêts précomptés, contrairement aux OAT qui sont post-comptés 3. Rendement moyen pondéré

Source : UMOA – Titres

Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à vous rendre sur le site afin de consulter les Bulletins Statistiques trimestriels de la Dette Publique.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail IR@tresor.gouv.ci. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.